

Du vingt-neuvième jour du mois de Janvier mil huit cent soixante-trois à quatre heures du soir

N° 5 ACTE DE NAISSANCE de Arthur, Marie Bocher
né le jour
à quatre heures du matin filz légitime
de François Bocher
âgé de quarante-trois ans, profession de marin
et de Emily Le Soir
âgée de quarante ans, profession de ménagère
demeurant à Bréhat

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par Marie
Petronille Lebouan le père absent âgé de
quarante-six ans, profession de sage-femme
demeurant à Bréhat

Premier témoin, Arthur Le Soir
âgé de quarante-cinq ans, profession de marin
demeurant à Bréhat

Second témoin, Charles Sireno
âgé de quarante-quatre ans, profession de tissandier
demeurant à Bréhat

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont déclaré signer

Mari Petronille Lebouan Arthur Le Soir

Constaté suivant la loi, par moi Désiré Pataun Soussignat
Officier de l'Etat civil soussignant.
Du Pataun

Informations liées à l'image.

Lieu : Bréhat
Période : 1850 - 1869